Tribunal criminel de Beaulieu

Procès d'Hippocrate Samedi 16 novembre 2024

QUESTIONS AU JURY

Les jurés sont priés de répondre aux questions suivantes :

- 1. L'accusé, Hippocrate, a-t-il fautivement laissé certains médecins prêter plus d'intérêt aux aspects économiques et technologiques de leur activité qu'à son incidence sur la qualité de vie des patients et à leurs besoins ?
- 2. L'accusé, Hippocrate, a-t-il fautivement toléré que les médecins se contentent du système de tarification à l'acte au détriment de l'écoute et de la relation personnelle qu'ils doivent construire avec les patients?
- 3. L'accusé, Hippocrate, a-t-il fautivement laissé la pénurie de soignants annoncée et connue de longue date s'installer sans rien entreprendre de sérieux pour répondre aux besoins des patients en termes de disponibilité des soins, notamment en cas d'urgence?
- 4. L'accusé, Hippocrate, a-t-il fautivement omis de promouvoir l'interprofessionnalité et une meilleure collaboration avec des professionnels de la santé qui n'ont pas suivi le même cursus et dont l'autonomie aurait pu pallier la pénurie observée ?
- 5. L'accusé, Hippocrate, s'est-il rendu coupable de violation du devoir d'assistance et d'éducation ?
- 6. Dans cette hypothèse, adhérez-vous aux réquisitions du Ministère public?